



## Sections du Bas-Rhin

# Formation spécialisée du CSAL du 3 avril 2023 Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

En préambule, l'intersyndicale DRFIP 67 tient à réaffirmer son opposition totale à la réforme des retraites.

Après le passage en force du gouvernement, face au mépris permanent et à l'arrogance du Président de la République, la réponse des salariés, des jeunes, des retraités reste un NON franc et massif et ce jusqu'au retrait de la réforme !

Malgré ce contexte qui explique la suspension du dialogue social national, l'Intersyndicale DRFIP 67 a décidé de siéger à la FS du CSAL pour 2 raisons :

\* la première: parce que nous n'avons attendu que trop longtemps la tenue de cette instance! Le flou artistique de la mise en place des CSA et des FS au niveau national ne peut à lui seul expliquer le peu d'empressement que vous avez mis à nous convoquer. A titre de comparaison, la 1ère FS de la DDFIP68 s'est tenue le 9 février 2023. Encore une fois, la DRFIP67 se retrouve dans le rôle du mauvais élève ;

\* la seconde raison de notre présence ici : vous alerter solennellement et fermement sur l'accroissement du mal-être de nos collègues dû à la dégradation, toujours à l'œuvre, du fonctionnement des services.

Lors de notre tournée de HMIs, les situations que nous ont décrit nos collègues ces dernières semaines sont plus préoccupantes qu'en novembre dernier ! Vous n'avez pourtant eu de cesse de répéter que les restructurations sont digérées, que le « NRP est terminé » et qu'il s'agit maintenant d'accompagner le changement, notamment par la formation. Pour l'Intersyndicale DRFIP 67, les effets néfastes du NRP sont devant nous et certainement pas un lointain mauvais souvenir !

Depuis 2 ans, la direction locale a pris la mauvaise habitude de minimiser les problèmes des agents dans les services *NRP-isés*. Malgré toutes nos alertes, sans doute pour éviter toute réponse et action concrètes, la DRFIP 67 fait l'autruche ! Maintenant cela suffit ! Il est plus que temps que vous preniez enfin toutes vos responsabilités de chef de service !

Pour étayer nos propos, voici quelques exemples des constats formulés par les agents lors de nos HMI intersyndicales de février et mars 2023 ou lors de saisines directes :

- la masse de travail est jugée trop lourde dans tous les services, notamment au regard des effectifs. Les collègues nous ont indiqué avoir toujours la tête sous l'eau, d'où un découragement profond qui s'installe. L'absence de priorisation des tâches est mal perçue et s'apparente à un sabotage de nos missions.

Une phrase prononcée par une collègue permet de résumer le sentiment général : « *On a l'impression de ne plus être soutenus par personne ! On travaille pour les collègues* ».

- les relations entre les agents des SGC et certains ordonnateurs se sont fortement tendues. Certains étant même qualifiés d'agressifs par les collègues . En effet, du fait de la perte du rôle de conseil au profit du CDL, de l'éloignement physique des services de la DGFIP et de la nouvelle organisation (parfois désorganisation) du travail en SGC, les agents apparaissent de plus en plus comme des empêcheurs de tourner en rond et des agents de l'État juste là « pour rejeter » et sanctionner.

A Bischwiller, encore plus qu'ailleurs, les collègues nous ont fait part d'obstructions de certains ordonnateurs et de messages à la limite de l'insulte.

La direction locale ayant mis en place le NRP, décidé en catimini et contre tout bon sens par le Ministre et la DG, il vous appartient expressément de rétablir le dialogue avec l'ensemble des ordonnateurs, et de leur expliquer que les agents ne font qu'appliquer des consignes ministérielles et qu'ils n'y sont pour rien si la qualité de service aux collectivités s'est dégradée.

Mais hélas les dégâts humains engendrés par cette réforme sont bien là et ne se résolvent pas en un claquement de doigt.

- La mise en place non maîtrisée de GMBI par la Centrale ou encore les anomalies sous SURF, posent de vrais problèmes, tant au SDIF qu'aux accueils des SIP, noyés sous le volume des sollicitations. Une fois encore la DG a lancé à la va-vite une application, qui dysfonctionne, sans donner aux agents tous les outils nécessaires pour travailler correctement. Le tout justifié par la vision simpliste de réduction d'effectifs et de gains supposés de productivité !

- Nous vous avons relayé à de multiples reprises au cours des 18 derniers mois les nombreuses et diverses difficultés au SGC d'Erstein, en vous demandant d'avoir une action concrète. Hélas, force est de constater que, non seulement la situation ne s'est pas améliorée, mais que, sur certains aspects, elle s'est même aggravée.

Aujourd'hui, devant votre immobilisme, l'Intersyndicale DRFIP 67 exige l'intervention de la cellule de médiation nationale, en la laissant aller au bout de sa mission sans interruption ou intervention extérieure, contrairement à ce qu'il s'était passé pour le Centre de Contact.

Bien évidemment, ceci ne représente qu'un petit florilège des expressions des agents et la liste est loin d'être exhaustive.

Monsieur le Président, il est maintenant grand temps de prendre en compte le mal-être de vos agents et de comprendre que le fonds CVT ne peut résoudre un mal de plus en plus profond ! Un pansement sur une jambe de bois n'a jamais rien soigné !

Il est urgent d'agir !

Et l'une des premières choses à faire, c'est de permettre aux acteurs de prévention de faire leur travail et de les associer à la réflexion. Or, nous constatons à nouveau que ce n'est pas le cas à la DRFIP 67. Pourquoi ce « silence assourdissant » de votre part, depuis décembre 2022, sur le sujet des conditions de travail de vos agents ?

Comment expliquer ces petites cachotteries permanentes à l'encontre des représentants du personnel ? Oui, cachotteries ! Peut-on qualifier autrement votre propension à "oublier" de nous communiquer toute information sensible attestant ce que nous vous affirmons de longue date, à savoir que les agents souffrent? Une fiche de signalement collective Risques Psycho Sociaux a été rédigée par le SGC d'Erstein le 7 décembre 2022. Vous n'avez à ce jour, toujours pas daigné, nous en informer officiellement. Est-ce votre conception du dialogue social?

Nous affirmons que la rétention d'informations aussi capitale constitue une obstruction à notre travail, un déni de nos prérogatives et un mépris pour les agents en souffrance.

Nous exigeons donc, que, dès à présent, les représentants du personnel en FS soient informés **en temps réel** de la rédaction d'une fiche de signalement, et de tout autre évènement dont l'étude relève de cette instance, afin que nous puissions prendre part au processus d'accompagnement des agents et assurer le suivi des actions entreprises par la Direction.

Faut-il vous rappeler que c'est notre rôle, et qu'il est de votre devoir de nous permettre de l'exercer?

Faut-il vous rappeler, encore une fois, comme nous l'avons déjà fait maintes fois en CHSCT, votre responsabilité, y compris pénale, en matière de protection de la santé des agents placés sous votre autorité?

Nous ne sommes pas ici pour faire de la figuration, ou pour vous permettre de cocher la case "dialogue social".

Notre souhait est donc maintenant de repartir sur de bonnes bases dans cette nouvelle instance, et d'établir avec vous un dialogue qui soit constructif, pour le bénéfice de tous.

Nous nous exprimerons bien entendu en séance sur les différents points à l'ordre du jour.